

Avis sur le projet Solarzac

Nous sommes chaque jour informé de l'état critique de notre environnement naturel et, entre autres, du déclin dramatique de la biodiversité (insectes, amphibiens, oiseaux, mammifères) au point que la survie même de l'espèce humaine est maintenant menacée.

Le Larzac, pays rude a longtemps été relativement isolé géographiquement et épargné par l'impact destructeur des activités humaines constaté par ailleurs. L'essartiel de l'activité humaine sur ce territoire a longtemps été l'agropastoralisme familial qui a façonné les paysages et maintenu un fragile équilibre environnemental.

Notre territoire, longtemps préservé, voilà délaissé est aujourd'hui menacé par des projets industriels dont la motivation est la réalisation de profits financiers pour ceux qui les initient et dont la conséquence va être la destruction du patrimoine environnemental et paysager du causse.

J'invite les habitants de ce territoire et leurs élus à ne pas tomber dans le piège d'une perspective d'apport d'argent à court terme au prix de la destruction de leur patrimoine qui sera bientôt valorisé par sa rareté.

Mettons tout en œuvre pour développer des activités non destructives de l'environnement (artisanat, tourisme) et refusons le projet aberrant de la St^e Arkolia -

J'ai participé à la réunion du 15 mars à Calmels et j'ai parcouru le dossier de concertation.

Concernant la **technologie** utilisée dans la version 3, j'approuve le projet.

1. La production d'électricité par panneaux photovoltaïques ne génère ni CO_2 ni déchets radioactifs contrairement aux centrales thermiques ou nucléaires. C'est un atout incontestable qu'il faut rappeler.
2. L'électrolyse de l'eau ($2\text{H}_2\text{O} \rightarrow 2\text{H}_2 + \text{O}_2$) et la captation du CO_2 de l'atmosphère pour fabriquer le gaz méthane CH_4 est équivalente au phénomène de photosynthèse puisqu'il libère du dioxygène et absorbe de dioxyde de carbone. Cette production de méthane est équivalente à la pousse d'une forêt en accéléré. En effet, la photosynthèse, aussi, capte le CO_2 de l'atmosphère et libère du dioxygène. La forêt produit du bois combustible en plusieurs années, ici c'est du méthane également combustible qui est produit instantanément. **Il faut prendre conscience que cette réalisation est équivalente à la plantation d'une forêt !**
3. Il faut ajouter que la réaction de méthanation : $\text{CO}_2 + 4\text{H}_2 \rightarrow 2\text{H}_2\text{O} + \text{CH}_4$ est réalisée avec un catalyseur biologique qui ne pose pas les problèmes des catalyseurs métalliques utilisés jusqu'à présent.
4. Le gaz produit peut être utilisé pour fabriquer de l'électricité avec une centrale à gaz lorsque la production électrique est inférieure à la demande. Le procédé de méthanation permet ainsi de lisser éventuellement la production électrique ou de stocker l'énergie à l'image des barrages hydroélectriques.
5. Les emplois que créerait ce parc ne sont pas négligeables. C'est un atout pour notre région qui pourrait ainsi retenir sa jeunesse, développer le commerce et l'habitat entre autre.
6. L'idée d'une participation financière des habitants du secteur est également un atout à condition que ces derniers aient accès aux livres de compte du projet.
7. L'installation d'un troupeau sur le lieu est positif mais cela tient plus d'un effet de propagande que d'une réalité économique rentable.
8. Il faut espérer que l'eau des lacs artificiels sera suffisante pour alimenter l'électrolyseur : on pourrait peut-être envisager de récupérer l'eau de pluie tombant sur les panneaux.

Concernant le volet financier, des précisions doivent être apportées.

Si le projet détaille l'apport aux collectivités locales (commune du Cros, comcom, département, région) rien n'est dit sur les bénéfices qu'espèrent tirer Arkolia et le propriétaire terrain.

Sans vouloir faire de procès d'intention, il serait incongru que, par exemple, le propriétaire terrien tire un bénéfice sans commune mesure avec la valeur d'une location des terres à un agriculteur. Si tel était le cas, cela engendrerait une augmentation des fermages et des terres agricoles pour tout le secteur. Ce qui, à terme, pourrait pénaliser les exploitations agricoles.

Ce type de projet d'une taille très importante (il représente la moitié d'une unité de centrale nucléaire ou plus d'une centaine d'éoliennes) doit être un **projet de territoire**. Aussi, l'idéal serait que la manne financière, d'une façon ou d'une autre, retombe sur l'agriculture locale, les communes voisines et l'écologie. Reste à en trouver les modalités !

Ce serait dommage que pour des raisons purement financière, ce projet très intéressant du point de vue technologique et allant dans le sens de la transition énergétique, ne voit pas le jour.

Les Rives, 12 mai 2019

Projet Solarzac

J'ai été à la réunion d'information du 6 mars 2019 au domaine de Calmels.

J'ai apprécié l'accueil, le professionnalisme de la présentation du projet.

Tout a été pris en compte, l'impact économique, écologique, sur la faune et la flore, la création de réserves d'eau suffisantes, la préservation et le renouveau du patrimoine agropastoral.

Les nuisances sonores et surtout visuelles sont bien moindres par rapport à des éoliennes.

Y aurait-il des nuisances odorantes ?

Il nous faut des énergies nouvelles pour sortir du nucléaire et ce projet peut y répondre. La demande ne cessant d'augmenter.

Mais il faudrait que les riverains soient les premiers bénéficiaires en retombées fiscales et économiques, car l'ampleur de cette implantation générera des nuisances surtout lors de la mise en œuvre du chantier, et aura nécessairement un impact sur leur cadre de vie.

Peut-être faudrait-il les inviter à visiter des parcs existants et y rencontrer la population concernée. Les spécificités professionnelles permettraient-elles de créer des emplois locaux ?

Où est l'importance d'un centre de formation, ou le partenariat avec les filières de formations professionnelles locales, à Lodève ou à Tillac par exemple,

-et créer ainsi des emplois d'avenir.

Ce qui n'est pas à négliger et me semble primordial.

De plus un tel projet permettrait peut-être le rajeunissement de la population sur le "plateau".

Quel impact un tel parc peut avoir pour le tourisme vert, chemins de randonneurs, visites du site etc...

Un regret à souligner, la provenance des panneaux photovoltaïques venant de Chine !

Vue l'ampleur de cette réalisation, ceux-ci pourraient-êtré réalisés en France ou du moins en Europe.

En tout cas bravo pour ce grand projet.

Mireille COUNTRY

9 chemin de Breisset

34520 LES RIVES

mireille_country@yahoo.fr

ADMR

pour tous, toute la vie, partout

bruno vedrine 3 garant- endp. fr.

transmis le
18/07/2019.

MAIRIE DES RIVES

Place de la mairie

34520 LES RIVES

Le 18 juillet 2019

A Monsieur VEDRINE, garant

Nous avons assisté à l'avant dernière concertation préalable du 17 juillet à LE CAYLAR.

Au cours de cette réunion, il a été dit que les collectivités territoriales telles que les communes, les communautés de communes, les départements, la région pourraient devenir copropriétaires de la ferme de CALMES en créant une structure adéquate qui reste à définir. Cet espace serait ensuite loué à l'exploitant, à savoir la société ARKOLIA. Il semblerait que l'encaissement des loyers durant 15 à 20 ans permettrait d'amortir l'achat. Resterait donc une vingtaine d'années qui serait tout bénéfice.

Dans ces conditions, la mairie de LES RIVES se déclare prête à envisager l'acquisition d'une fraction de la ferme.

En effet, nous considérons qu'il est préférable que ce millier d'hectares reste la propriété de notre territoire plutôt que de risquer de tomber entre les mains d'investisseurs indécis pour y faire on ne sait quoi.

En second lieu, nous pensons que favoriser la mise en place d'installations produisant une énergie renouvelable est un acte citoyen allant dans le sens de la transition énergétique voulue par le gouvernement.

En troisième lieu, les retombées fiscales payées par l'exploitant ARKOLIA, entrant dans les caisses des collectivités, constituent une rente assurée pour les 30 à 40 années qui viennent. Cet argent ne peut que favoriser le développement de nos territoires.

Enfin, le fait qu'ARKOLIA fasse appel au crowdfunding pour financer une partie de son projet va dans le sens d'une plus grande participation citoyenne aux projets locaux. Faire participer financièrement la population au développement de leur région permet de réduire les oppositions, en coupant court à l'idée, par exemple, que de grands groupes s'enrichissent à leurs dépens.

En conclusion, notre commune soutient non seulement le projet, mais est aussi prête à participer à son financement dans des conditions restant à définir.

Veillez croire, Monsieur VEDRINE, à l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pourquoi ce sectarisme contre le Larzac du Caylar ?

Habitant les rives, proches du Caylar, je vois un Larzac en cours de transformation. Le Larzac avec ses moutons et ses militaires est en train d'évoluer fortement.

Ces actions traditionnelles depuis les années 1970, auxquels beaucoup ont participé, ont permis de sensibiliser la France à une agriculture malade. Le projet d'extension du camp militaire arrivait dans une période où les militaires n'étaient pas en odeur de sainteté et a servi à mobiliser sur des sujets sociaux où certes, l'agriculture était présente. Mais le temps a passé, tous ont vieilli. Aujourd'hui, on remarque que l'installation de la Légion apporte un développement supplémentaire à un territoire où l'autoroute A75 joue son rôle. Personne ne se plaint de liaisons plus rapides. De zones desservies où l'étude des sols est partielle. Des perspectives de désenclavement qui attirent des éoliennes. Des études qui sont faites pour connaître les effets sur la faune ailée, mais dont on se demande pourquoi ne pas les avoir faits avant ? Même les millavois qui regardaient le plateau de manière hautaine, construisent des ateliers, des usines, des commerces, là-haut ! Le Larzac se développe et c'est bien ainsi. La cavalerie devient une ville créant des emplois et de la richesse. Qui l'eut dit !

Toutefois, je suis bien en peine de trouver les mêmes marques de développement quand on arrive au pas de l'escalette. Bien entendu, l'aire autoroutière du Caylar amène un regain d'activités et des commerces qui font la liaison avec le village. Des emplois ont été créés. Mais est-ce suffisant ? L'appartenance de ce bout de Larzac à la plaine du Lodévois ne donne pas beaucoup de chances à ces terres qui sont différentes d'en bas mais qui sont la porte sud du Languedoc. Il paraît possible d'envisager une vitrine où l'économie aurait des choses à dire et créerait des activités dans un cadre cohérent. Alors c'est vrai, le projet de panneaux photovoltaïques présenté à une dimension incroyable et mériterait un ajustement, mais ce projet très typé peut entraîner d'autres opportunités. Je ne mets pas en cause les efforts de notre filière viande en cours de consolidation par des jeunes, mais un environnement économique plus favorable n'est pas pour leur déplaire.

C'est vrai que nous accueillons de plus en plus de personnes intéressées par des opportunités immobilières et à la recherche de lieux de tranquillité et si cela est le cas, c'est grâce à l'autoroute. Il serait souhaitable que cette infrastructure de communication puisse apporter aussi du développement. Même si la population de ce Larzac héraultais est faible, il ne souhaite pas rentrer dans des conditions de vie où la faune et la flore prennent une place monopolisatrice. Comme le disait un autre, on ne veut pas être un sanctuaire, car si des populations connaissent bien la nature c'est bien, et avant tout, celles qui sont originaires de ces terres. On ne peut mettre en difficulté ceux qui aident à préserver la nature, mais il est souhaitable d'avoir une attitude raisonnée. Je suis interrogatif sur les mesures environnementales souples permanentes en vigueur sur le nord du Larzac malgré quelques manifestations ponctuelles. Deux poids-deux mesures. Si dans la plaine, beaucoup d'espèces disparaissent par une densité de plus en plus forte, soyons raisonnables et ne faisons pas porter des situations idéales écologiques à des gens qui ont de la peine à voir leurs villages qui se dépeuplent et qui veulent vivre chez eux avec les conditions modernes de confort, de vie, de déplacement. Oui, c'est vrai c'est un territoire agro-pastoral, je suis bien placé pour le savoir ; mais dont-on à tout jamais figé les choses. L'éleveur a fait des efforts énormes pour maîtriser la qualité de ses troupeaux, nous surveillons leur état sanitaire, leur déplacement. De quel droit, on viendrait nous expliquer des conditions de vie agricole à respecter de façon idéale quand nous avons chèrement payé par des disparitions d'exploitations. Nous avons besoin d'un co-développement pour ne pas se sentir seul. La proximité de projet permet d'envisager un futur pour des terres dont on nous a dit qu'elles ne valaient rien. La mixité c'est aussi de trouver des solutions économiques où nous professionnels de la terre, trouverons les moyens d'accompagner l'originalité de la faune et de la flore de ce pays du Larzac. Ainsi, on pourrait avoir comme impression, que la plaine du Lodévois se défausse sur le Larzac héraultais des espaces nécessaires à la préservation ou à un tourisme de nature, laissant la plaine se développer avec des quartiers entiers pavillonnaires autour des villages. Comme si la spéculation était la première priorité du développement. Le Larzac Héraultais a besoin de projet, sinon on tombera dans la situation d'une réserve d'indiens si chère aux nouveaux venus à la recherche de coin tranquille et de clochers qui ne sonnent plus. Enfin, ce projet d'énergies renouvelables semble démesuré, c'est vrai. Mais est-il dans une localisation qui gêne, je ne le pense pas. N'idéalisons pas cette terre, elle a ses caractéristiques, son histoire et sa valeur économique. Les quelques idées que j'entends ne semblent pas idiotes quand a la possibilité d'utiliser les zones sous les panneaux photovoltaïques, je connais plus d'un éleveur qui serait intéressé pour la qualité de l'herbe et la protection de la pluie pour ses animaux. Il y a toutefois un problème que je vois, c'est que cette terre appartient viscéralement à ceux d'ici. Peut-on envisager des accords locaux si le projet se fait ? une sorte de métayage pour l'entreprise ? un propriétaire actuel avec un accord à terme de vente à des collectivités ou autres ? Il ne faudrait pas que notre coin devienne un Disneyland de la préservation. Ce qui me fait dire cela, c'est que tous les projets touristiques liés à des sites locaux sont orientés vers le sud et irriguent les communes de la plaine, peu sont aménagés en direction de nos communes. Et rien n'est plus facile de détourner l'attention des gens sur un projet qui peut sembler peut-être à reformuler, à amender mais qui donne espoir à certains comme moi de trouver une nouvelle voie. On aura toujours une attention soutenue et permanente pour la faune, la flore, et le respect d'une activité traditionnelle de la brebis qui a fait vivre encore nos familles, mais composons ensemble plutôt que de rester figé dans des positions idéalistes qui n'entraînent que des rancœurs radicales.